

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux du mois de mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Messieurs Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Loïc BARTHET.

Absente Excusée : Mme Jennifer BENAYAD.
Procuration de Mme Jennifer BENAYAD à Mme Elisabeth CAUSSIDERY.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent LAITHIER.

1/ Approbation du Compte Rendu du 28 Février 2022

Le Procès-verbal du 28 Février 2022 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Bois

Monsieur Bruno Henriet, de l'ONF, nous a envoyé un mail et s'est rendu en mairie pour nous informer que dans le contexte de gestion des peuplements à « risque sanitaire », la parcelle M est reconnue pour un volume sous écorce de 280 m³, en très mauvais état sanitaire. Bien sûr la commercialisation d'un tel lot (parcelle M) se fera en compensation sur les parcelles C et T prévu à l'Etat d'Assiette 2022 car ces deux parcelles présentent actuellement moins de risque sanitaire.

Le Conseil Municipal donne son accord.

3/ Vote des Taxes / État 1259

Madame le Maire présente l'état estimatif de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

L'ensemble du Conseil Municipal propose de reconduire les taux d'imposition 2021 pour l'Année 2022, des 3 Taxes directes locales à savoir :

- ~ Taxe Foncière (Bâti) : 23,31 %
- ~ Taxe Foncière (Non Bâti) : 7,66 %
- ~ CFE : 13,38 %

Le montant total du produit attendu pour l'ensemble de ses taxes est de 198 355 €.

Les ressources fiscales prévisionnelles pour 2022 sont de 214 230 €.

Par vote à main levée, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

4/ Approbation des Comptes de Gestion 2021 et vote des Comptes Administratifs 2021

Budgets Eau – Bois – Communal – Cimetière

Madame le Maire présente et explique les Comptes de Gestion et Administratifs 2021 pour les 4 budgets, qui s'établissent ainsi :

<u>Eau 2021</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	39 711.72 €	41 708.01 €	Report 2020 : + 31 197.80 € 1 996.29 € Part affectée à l'investissement : - 12 920.58 € + 20 273.51 €
Investissement	148 227.47 €	57 447.93 €	Report 2020 : - 12 920.58 € -90 779.54 € - 103 700.12 €

<u>Bois 2021</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	18 696.09 €	54 261.16 €	Report 2020 : + 547 733.24 € 35 565.07 € Part affectée à l'investissement : - 1 154.97 € + 582 143.34 €
Investissement	0.00 €	1 154.97 €	Report 2020 : - 1 154.97 € + 1 154.97 € 0.00 €

<u>Communal 2021</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	249 757.04 €	334 664.01 €	Report 2020 : + 431 092.56 € 84 906.97 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € + 515 999.53 €
Investissement	298 301.57 €	153 266.21 €	Report 2020 : 66 501.64 € - 145 035.36 € - 78 533.72 €

<u>Cimetière 2021</u>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	28 720.00 €	57 440.00 €	Report 2020 : 0.00 € 28 720.00 € Part affectée à l'investissement : 0.00 € + 28 720.00 €
Investissement	28 720.00 €	0.00 €	Report 2020 : 0.00 € - 28 720.00 € - 28 720.00 €

Pour le budget eau, nous avons fait un emprunt de 120 000 € qui est arriver en début d'année 2022 au lieu de fin d'année 2021.

Pour le budget communal, nous avons fait des restes à réaliser pour payer les factures des travaux de voiries avant le vote des budgets.

Le Conseil Municipal par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 11 voix pour, approuve les Comptes de Gestion 2021 pour les 4 budgets (Eau, Bois, Communal, Cimetière).

Hors de la présence de Madame le Maire, Mr Joël VIONNET demande s'il y a des questions sur les Comptes Administratifs 2021 pour les 4 budgets (Eau, Bois, Communal, Cimetière).

Aucunes remarques des conseillers sur les CA 2021 Eau, Bois, Communal, Cimetière.

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, vote les Comptes Administratifs 2021 pour les 4 budgets (Eau, Bois, Communal, Cimetière).

5/ Affectation des résultats des Comptes Administratifs 2021

Au regard des Résultats des Comptes de Gestion 2021 et des Comptes Administratifs 2021, le Conseil Municipal vote, à main levée, à l'unanimité des présents, par 11 voix pour, les reports des Résultats 2021 des Budgets respectifs et/ou leur affectation aux Budgets Primitifs 2022 ainsi qu'il en est fait lecture :

- Budget Eau :
Déficit d'Investissement 001 : 103 700.12 €
Excédent de Fonctionnement : 20 273.51 €
Affectation du résultat 1068 : 20 273.51 €

 - Budget Bois :
Déficit d'Investissement 001 : 0.00 €
Excédent de Fonctionnement : 582 143.34 €
Excédent de Fonctionnement reporté en 002 : 582 143.34 €

 - Budget Communal :
Déficit d'Investissement 001 : 78 533.72 €
Excédent de Fonctionnement : 515 999.53 €
- Compte tenu des Restes à Réaliser :
- Investissement Dépenses 001 : 78 533.72 €
 - Investissement Recettes 1068 : 190 533.72 €
 - Fonctionnement Recettes 002 : 325 465.81 €
- Budget Cimetière :
Déficit d'Investissement 001 : 28 720.00 €
Excédent de Fonctionnement 002 : 28 720.00 €

6/ Vote des Budgets Primitifs 2022

Présentation des Budgets Primitifs 2022 respectifs :

<u>Eau 2022</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	73 339.36 €	Report 2021 : 0.00 € Autres Recettes : 73 339.36 €
Investissement	Report 2021 : 103 700.12 € Autres Recettes : 79 892.75 €	183 592.87 €

<u>Bois 2022</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 2 500.00 € Autres Dépenses : 29 211.00 €	Report 2021 : 582 143.34 € Autres Recettes : 50 510.00 €
Investissement	2 500.00 € Dont Report d'investissement 0.00 €	Équilibre Fonctionnement : 2 500.00 € Excédent Fonctionnement 0.00 €

<u>Communal 2022</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 139 854.32 € Autres Dépenses : 292 192.29 €	Report 2021 : 325 465.81 € Autres Recettes : 305 926.00 €
Investissement	Report 2021 : 78 533.72 € Autres Dépenses : 409 800.00 €	Équilibre Fonctionnement : 139 854.32 € Autres Recettes : 348 479.40 €

<u>Cimetière 2022</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 28 720.00 € Autres Dépenses : 28 720.00 €	Report 2021 : 28 720.00 € Autres Recettes : 28 720.00 €
Investissement	Report 2021 : 28 720.00 € Autres Dépenses : 28 720.00 €	Équilibre Fonctionnement : 28 720.00 € Autres Recettes : 28 720.00 €

Après lecture des Budgets Primitifs 2022, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 11 voix pour, vote les Budgets Primitifs 2022.

7/ Dossier indivision Blondeau / Paillard

Les familles Paillard, Blondeau et indivises ont porté connaissance à la commune de la vente d'un terrain de 5137m2 située à l'intérieur de notre carte communale donc en zone constructible.

La commune qui avait déjà travaillé sur ce projet en 2017 souhaiterait faire l'acquisition de ce terrain afin de maîtriser l'immobilier sur notre commune. Une négociation est en cours avec les vendeurs.

Est soumis à délibération du conseil municipal : acheter le terrain nu, créer un budget spécial pour ce lotissement et recourir à l'emprunt pour ce projet d'acquisition : vote pour à l'unanimité.

8/ Questions diverses

- Reçu une demande pour un distributeur automatique de plats cuisinés. Le conseil demande réflexion.
- Aide par rapport à la situation en Ukraine : la commune peut mettre en place des collectes mais il faudrait bien connaître les besoins pour être sûrs de répondre à une vraie demande.
- Rampe d'accès à l'école : crépi sur le mur de soutènement se défait et le garde-corps se descelle, le maître d'œuvre et l'entreprise ASN sont prévenus, nous attendons l'intervention.
- Nous avons le même souci sur le mur de la cour d'école, Loïc va contacter l'entreprise BIESSE pour chercher des solutions techniques.
- Boîte à idées : Elisabeth souhaite relancer le concept de boîtes à idées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.